

Commune de CORBONOD

DEPARTEMENT DE L'AIN ARRONDISSEMENT DE BELLEY CANTON DE HAUTEVILLE LOMPNES

Compte rendu du Conseil Municipal du 18 octobre 2019

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 Octobre 2019

Président : Monsieur Joseph TRAVAIL, Maire de CORBONOD.

<i>Etaient présents</i>	Joseph TRAVAIL, Jean-Louis GENY, Sandrine TASSET, Pierre BRUN, Estelita LACHENAL, Nicolas BOTTERI, Patrick CHAPEL, Marie-Claude BERNARD, Laurent BERNARD, Nadia POIRIER, Régis MOLLEX
<i>Absents</i>	Floriane CLARY, Géraldine GREMERET, Jean COLLIN
<i>Secrétaire de séance</i>	Sandrine TASSET
<i>Conseillers en exercice : 14</i>	<i>Présents : 11 Votants : 11</i>

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal en date du 4 septembre 2019

Le Conseil Municipal approuve sans observation et à l'unanimité, le compte rendu du Conseil Municipal en date du 4 septembre 2019.

2 - Travaux d'élargissement de voirie à Rhémoz - Contrat de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée, que la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de renforcement du réseau d'eau potable à Rhémoz a été confiée au cabinet DYNAMIC CONCEPT. Conjointement à ce dossier, des travaux d'élargissement de la voirie sont également à prévoir.

Le Cabinet DYNAMIC CONCEPT, sollicité pour effectuer la mission de maîtrise d'œuvre pour la partie « voirie » a remis son offre en Mairie :

Montant prévisionnel des travaux : 151 723.00 € HT

Taux d'honoraire proposé : 5.6% soit 8 496.49 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte l'offre du Cabinet DYNAMIC CONCEPT pour la mission de maîtrise d'œuvre « élargissement de la voirie à Rhémoz », pour un taux d'honoraire de 5.60% HT, taux proportionnel au montant HT des travaux.

3 - Mise en conformité électrique des bâtiments communaux (suite contrôle APAVE) - Choix de l'Entreprise retenue

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la Société APAVE a été missionnée pour effectuer la vérification des installations électriques des bâtiments communaux recevant du public.

A l'issue de cette vérification, il est apparu nécessaire de remettre aux normes certaines installations, deux entreprises locales d'électricité ont été consultées pour présenter un devis ;

Entreprise TRAVAIL Didier : 6 652.00 € HT
Entreprise TECHNI'K ELECTRIQUE KSOURI: 9 579.83 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'Entreprise TRAVAIL Didier.

4 - Eclairage public – Modernisation des coffrets de commande - Choix de la version et approbation du plan de financement avec le SIeA

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des travaux d'extension et de modernisation de l'éclairage public, dans divers secteurs (notamment Volage), le Syndicat Intercommunal d'Energie et de Communication de l'Ain (SIeA) a fait plusieurs propositions à la Commune (propositions en fonction de divers critères tels que le type d'éclairage, sensibilisation sur l'éclairage excessif ...).

Monsieur le Maire a réuni à ce sujet, le SIeA (Maitre d'Ouvrage), ARCHIGRAPH (maitre d'œuvre) et l'entreprise SALENDRE, afin d'obtenir des conseils techniques, nécessaires sur le choix de la version et plan de financement à retenir.

Le choix s'est porté sur la version N° 4 (extinction nocturne hors commande n° 12 et n° 26- forfaits Lumandar + modernisation des points lumineux LED commande n° 27).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve le plan de financement ci-dessous et charge Monsieur le Maire de lancer la réalisation des travaux.

Montant des travaux inscrits au programme TTC :	29 100.00 €
Participation du SIeA :	8 193.00 €
Fonds de compensation de TVA :	4 773.56 €
Dépense prévisionnelle nette restant à la charge de la Commune :	16 133.44 €

5 - Achat matériel et habillement pompiers – Demande subvention auprès du SDIS

M. le Maire rappelle qu'une aide financière peut être allouée par le SDIS aux Communes qui financent du matériel et des vêtements aux sapeurs-pompiers pour leurs missions opérationnelles.

Cette année, une commande de 6 paires de rangers, 1 veste de feu, 2 sur-pantalons, 4 polos, 1 lot de 10 gants et 5 cagoules a été passée pour un montant de 1 977.92 € TTC pour le compte des sapeurs-pompiers du CPINI de Corbonod.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité sollicite une subvention auprès du SDIS de l'Ain.

6 - Mission de solidarité - Demande de subvention

Monsieur Jean-Louis GENY fait part d'une demande de Mme Rachel LAPIERRE - jeune administrée de la Commune, qui vient de terminer ses études de psychomotricité et qui sollicite un soutien financier de la Commune, pour réaliser son projet de solidarité (offrir des soins psychomoteurs au Guatemala). Elle propose également de partager son expérience avec les enfants de l'Ecole de Corbonod.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de verser à Madame Rachel LAPIERRE, résidente de la Commune, une subvention exceptionnelle de 200 € (deux cents euros) pour financer son projet de solidarité (offrir des soins psychomoteurs au habitants du Guatemala).

7 - Nouvelle association de la Commune (Les Ecolocos) – Demande de subvention

Monsieur Jean-Louis GENY expose qu'une nouvelle association a vu le jour sur la Commune de Corbonod, « les Ecolocos » dont le but est d'organiser et de promouvoir les actions et les comportements positifs et durables à l'échelle locale.

Elle sollicite une subvention exceptionnelle pour aider à son lancement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de verser à l'Association « Les Ecolocos », une subvention exceptionnelle de 200 € (deux cents euros),

8 - Forêt communale - Programme coupes 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve l'état d'Assiette des coupes de l'année 2020 présenté ci-après

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m ³)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF ²	Année décidée par le propriétaire ³	Proposition de mode de commercialisation par l'ONF					Mode de commercialisation – décision de la commune	
							Vente avec mise en concurrence			Vente de gré à gré négociée			Délivrance
							Bloc sur pied	Bloc façonné	UP	Contrat d'appro	Autre gré à gré		
6 i	IRR	387	9.7	2018	2020	2020	X						

9 - Coupes affouagères 2020 – Désignation des garants

Monsieur le Maire donne la liste des affouagistes inscrits pour la prochaine coupe affouagère et demande au Conseil Municipal de désigner deux garants parmi cette liste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne Raymond VEZIEN et Laurent BERNARD garants de la coupe affouagère 2020.

10 - Schéma Directeur d'Eau potable : Décisions modificatives

Monsieur Jean-Louis GENY expose qu'il est nécessaire de procéder à des décisions modificatives budgétaires et ce afin d'imputer les dépenses liées au financement du schéma directeur d'eau potable, sur le budget eau et non pas sur le budget principal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- la modification budgétaire n° 3 du budget 2019 de la Commune de la façon suivante :

Opération 133	Dépenses art. 202 :	-54.050€	Recettes : article 131 :	- 36.020€
Opération 102	Dépenses art 2151 :	+ 5.000€		
Opération 131	Dépenses art 2128 :	+13.030€		

- la modification budgétaire n° 2 du Budget 2019 Eau de la façon suivante :

Dépenses Article 202 :	+ 54.050€	Recettes Article 131 :	+ 36.020€
Dépenses Article 2315 :	- 18.030€		

11 - Mise en place de la participation citoyenne sur la Commune, signature du protocole

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a choisi d'adhérer au dispositif de participation citoyenne, qui consiste à sensibiliser les habitants d'une Commune en les associant à la protection de leur environnement.

Le Commandant de Brigades de Culoz a été invité à présenter ce dispositif devant le Conseil Municipal en juin 2018.

Ce dispositif a fait l'objet d'un édito dans le bulletin municipal en Novembre 2018 et d'une réunion publique. Des référents par hameaux se sont portés volontaires.

Pour finaliser ce dispositif, il convient de signer un protocole entre l'Etat, la gendarmerie et la Commune de Corbonod.

Suite à cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Valide le projet de protocole à intervenir entre l'Etat, la gendarmerie et la Commune
- Autorise le Maire à signer ledit protocole.

12 – Changement des postes informatiques de la Mairie, validation du devis « achat » proposé par BSO

Monsieur Jean-Louis GENY informe l'Assemblée, de l'acquisition en 2015 de six ordinateurs (Windows Seven) destinés au secrétariat de mairie.

Dès janvier 2020, plus aucune mise à jour ne sera effectuée sur ces ordinateurs, ni sur leurs anti-virus.

Aussi il convient de changer les postes informatiques, pour passer de Seven à Window 10.

La société BSO (prestataire informatique de la Commune) a donc été sollicitée et a proposé deux solutions, au choix ;

- Une offre d'achat (8 862 € HT les six ordinateurs et extension garantie 3 ans des pièces)
- Une offre location-vente (288 €/ mois sur 3 ans)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de retenir l'offre d'achat pour la somme de 8 862 € HT.

13 - Lecture des décisions du Maire

DIA sur les propriétés de :

- Mme MATTERA Catherine, propriété située à GIGNEZ
- Monsieur PHILIPPON Damien, propriété située à SYLANS
- Mme ROBINI Lydia, propriété située à EILLOUX
- Madame CREGREEN Isabelle, propriété située à LA TRILLE

14- Questions diverses

Tour de table :

Jean-Louis GENY :

Transmet les remerciements de Mme Virginie MENETREY concernant le soutien financier accordé par la Commune pour l'organisation de la soirée au profit du cancer.

Rend compte de l'audit de la sécurité informatique pour le contrôle de la conformité au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), effectué par un bureau d'étude missionné par la CCUR – Un plan d'action et la mise en place des bonnes pratiques ont été proposés à la Commune.

Travaux réfection goudronnage à corbonod : Jean-Louis GENY, José ROMAN et Lucien LANCHAMP ont profité de la présence de l'Entreprise EIFFAGE pour réaliser à titre privé des travaux de goudronnage sur leur propriété.

Nadia POIRIER

Manifestation organisée par l'Association Les Ecolos, le Samedi 19 octobre à 20 heures, à l'espace culturel (Nuit).

Régis MOLLEX

*Evoque le contentieux entre la Commune de Corbonod et Monsieur René LERGES.
Réponse du Maire : cette affaire est entre les mains du Tribunal Administratif.*

Marie-Claude BERNARD

Bibliothèque : Inauguration le Samedi 16 Novembre (10 H. -12 H).

La bibliothèque enregistre une bonne fréquentation : Inscription de nouveaux adhérents.

Les enfants de l'Ecole viennent le Mardi.

Démarche effectuée auprès de GREX pour que les résidents viennent en présence de leurs éducateurs.

Signale qu'un accident de la circulation a eu lieu sur la grande route à Fontaine et rappelle la dangerosité de cette route (principalement due à la vitesse).

Pierre BRUN

Le WC public vers l'église a été installé.

Des panneaux signalétiques seront prochainement posés.

Monsieur le Maire

Signale un problème de raccordement électrique – place de l'Ecole.

Informe que le Tour de France cycliste passera sur la Commune (Etape Lyon – Le Grand Colombier).

Signale que l'ouverture officielle de l'Auberge de Sur Lyand aura lieu le 14 Octobre 2019.

Des travaux de reconfiguration du parking à Sur Lyand (enrobé), sont prévus.

Estelle LACHENAL

L'Inauguration du panneau du nom de l'Ecole a eu lieu le 26 Septembre 2019, restent à organiser l'inauguration de la place de l'Ecole (le 11 novembre) et celle de la Bibliothèque (le 16 novembre).

Le repas des élus/employés communaux aura lieu le vendredi 29 novembre à l'Auberge de Sur Lyand.

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres points à aborder.

Sans observation, ni question, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 30.



Le Maire,
Joseph TRAVAIL

